



UNITAIRE 33



Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

SNUipp-FSU



10^{ème} Congrès départemental du SNUipp-FSU33

24 et 25
Novembre à
St Pierre de Mons

Réservé aux syndiqué.es

Déposé le 15/10/21

Bordeaux Meriadeck

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 31 26 63 Mèl : snu33@snuipp.fr

CPPAP: 0525 S 07262 ISSN 1165-7979 - imprimé par nos soins - Prix du numéro: 1 euro - Numéro 170 - octobre 2021

SYNDICALISATION

Comment faciliter l'engagement des syndiqué.es ?

Le SNUipp-FSU n'a pas de salarié.e. Ce sont nos militant.es qui s'engagent pour faire vivre notre syndicat. Seul.es quelques collègues peuvent bénéficier d'une décharge syndicale pour mettre en œuvre nos mandats (orientations) et les décisions du Conseil Syndical. C'est donc également l'engagement de nos militant.es (conseiller.es syndicaux.ales, délégué.es de secteurs, syndiqué.es...) qui est primordial pour l'activité syndicale. Le SNUipp-FSU a construit sa spécificité sur l'échange permanent entre les instances et le terrain au travers des rencontres avec nos collègues.

Force est de constater que d'importants changements sont à l'œuvre depuis plusieurs années : la participation aux Réunions d'Infos syndicales est faible mais nous enregistrons un engouement pour d'autres initiatives : RIS thématiques, stages...

Quelle analyse et enseignement tirons-nous de ces mutations ? Comment faciliter l'engagement des femmes pour respecter la féminisation de nos représentant.es ? Comment inciter à l'engagement de nos jeunes collègues ? Comment inciter les syndiqué.es à être des relais auprès de leurs collègues, à s'investir dans la vie syndicale de secteur et/ou du département ?

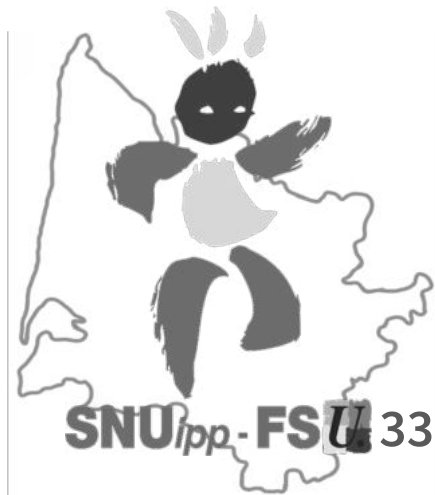
Notre congrès sera l'occasion de débattre de toutes ces questions.

Syndicalisation : le défi d'augmenter le nombre de syndiqué.es

Notre département compte environ 700 syndiqué.es sur 8 000 collègues. Nous le voyons dans d'autres départements, le nombre de syndiqué.es et notamment d'actifs, joue un rôle important dans l'activité syndicale et son audience auprès de nos collègues. *Comment analyser les variations du nombre de syndiqué.es de ses dernières années ? Quels outils et actions mettre en œuvre pour faciliter l'adhésion ?*

Trésorerie

Le SNUipp-FSU ne vit que par les cotisations de ses adhérent.es. Chaque congrès est l'occasion de faire un point sur nos finances et sur les dépenses : communication, financement des actions, frais militants, équipement, organisation des congrès...



La syndicalisation et le lien avec les syndiqué.e.s

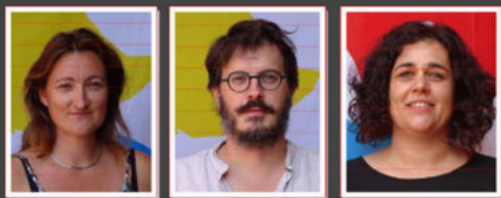
Le congrès de Loupiac a mis en évidence un enjeu fort de la syndicalisation et de la vie de la section : **le secteur**. Les congressistes étaient d'accord sur la difficulté à faire vivre les secteurs et à y impliquer les syndiqué.es, pour des raisons diverses. La nécessité de retourner dans les secteurs et d'être sur le terrain était alors évidente pour tous. Le bilan sur cette question doit nous interroger et nous conduire à repenser notre action syndicale. En effet, nos pratiques syndicales n'ont pas évolué dans le sens souhaité.

Du fait de l'évolution du métier, de la destruction du paritarisme et des cadres de défense collectifs, du management autoritaire de l'administration, la défense et le soutien aux cas individuels se sont multipliés, au point que les réponses particulières aux courriels, coups de téléphone et accompagnements de collègues en audience occupent aujourd'hui une part importante de la décharge des membres du bureau, sans parvenir à transformer cette aide individuelle en action collective.

Les réunions de secteur, en dehors de temps forts comme les retraites ou le déconfinement, sont désertées par les collègues. Les visioconférences n'ont pas apporté de solution. La crise sanitaire a renforcé l'éloignement des collègues, qui entraîne une baisse de notre capacité de mobilisation et de la syndicalisation au sein de la section.

Ce congrès doit nous permettre de nous fixer des objectifs et des changements dans nos pratiques syndicales. Il paraît vital de (re)créer du lien et de faire vivre les secteurs afin de réabonder le Conseil Syndical, la syndicalisation et la mobilisation.

Quels changements dans nos fonctionnements pour une meilleure syndicalisation et une amélioration du lien avec les syndiqué.e.s ? Par quels moyens pouvons-nous réussir à retourner vers le terrain, les secteurs et les collègues ? Comment parvenir à remobiliser la profession dans des actions de sauvegarde et de gains de nos acquis sociaux et dans des mobilisations plus larges ?



Par Samantha Fitte, Marc Vieceli et Kathy Souffron
co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de Gironde

Edito

Sommaire

P2: Syndicalisation

P3: Edito

P4: Bilan/Droits

**P5: Politiques
Educatives**

P6: Métier/AESH

**P7: Ecole inclusive /
lien avec la
profession**

**P8: les bonnes
raisons de venir**

Se retrouver ... enfin !

Le SNUipp-FSU de la Gironde organise son congrès départemental, six ans après le précédent.

Ces six années ont été marquées par une politique de destructuration sans précédent de l'École et de nos métiers, portée par Jean-Michel Blanquer. Notre profession est usée par ces assauts répétés. Pourtant, ces six années nous ont montré aussi que la mobilisation et l'action collective pouvaient freiner les réformes contre l'école. En témoignent les fortes mobilisations contre la Loi Blanquer, ou la mise à l'arrêt de la réforme des retraites.

Les deux années de crise sanitaire ont été une aubaine pour JM Blanquer, qui a profité de la situation pour dérouler sa politique : navigation à vue, mépris des enseignant-es et du dialogue social, ... usant chaque jour un peu plus les équipes. Dans le même temps, il a été plus difficile de se réunir et de faire vivre les espaces collectifs. **C'est dans ce contexte difficile, que nous sommes toutes et tous invité-es à nous réunir pour faire le bilan de notre action départementale durant ces six années, et pour définir ce que nous voulons pour les années à venir.**

Pour cela tu trouveras dans ce journal un bilan des six dernières années qui ouvre un certain nombre de questions. Des réunions de secteur vont aussi être organisées pour discuter ce bilan. **Nous t'invitons à y participer.**

Il s'agira ensuite lors du congrès de définir une orientation départementale pour les trois années à venir. **L'avis de tou-tes compte.**

Enfin, le congrès devra aussi élire une nouvelle direction départementale qui aura pour mission la mise en œuvre des nouveaux mandats.

D. Cau-Bareille, chercheuse en ergonomie, intervenante d'un de nos stages départementaux le souligne : une des conditions pour « durer » dans de bonnes conditions dans le métier, c'est l'affiliation à un collectif.

Le SNUipp-FSU veut être un espace collectif qui nous réunit, nous permet d'élaborer ce que nous voulons pour notre métier et pour l'École, et de l'imposer dans le débat public et le dialogue social. Cet enjeu apparaît d'autant plus crucial en cette année électorale.

La participation de toutes et tous est nécessaire pour faire vivre et avancer notre syndicat. Le Snuipp-FSU appartient à ses syndiqué-es. VIENS!

BILAN

Retour sur les engagements pris au congrès départemental de Loupiac en 2015

Lors de notre dernier congrès, de nombreux sujets avaient été débattus et des engagements avaient été pris. Où en est-on six ans après ?

Communication : journal départemental Unitaire 33, site internet, envoi de mails, réseaux sociaux, médias...

Engagements de Loupiac : mixer articles de fond et plus ciblés notamment en lien avec les CAPD, mise en place d'une charte graphique et d'un rubriquage pour le journal. Restructurer et améliorer l'esthétique du site, ouvrir un espace adhérent.

Comment sont lues nos différentes publications ? Quelle doit être leur fréquence, leur contenu ? Quelles évolutions ? Quelle est la visibilité du SNUipp-FSU ?

Action départementale : axes, priorités et stratégies ?

Engagements de Loupiac : retisser le lien avec le terrain et la profession, faciliter les rencontres directes entre nos militant.es et les collègues. Construire collectivement nos pro-

positions et actions notamment autour d'un calendrier (budget, carte scolaire...), en matière de conditions de travail et de droits des personnel. Former les militant.es.

Ces engagements ont-ils été atteints et si non, pourquoi ? Qu'a changé la loi de transformation de la Fonction Publique ?

Il nous faut analyser et débattre de tous ces sujets : comment les collègues et les syndiqué-es se mobilisent-ils.elles ? Comment les changements de société, au sein de l'éducation nationale et de notre profession impactent-ils le lien entre le syndicat et la profession ? Quelles pistes pour que le SNUipp-FSU reste le syndicat majoritaire de transformation sociale et ce, à quelques mois des futures élections professionnelles ? Quel accompagnement individuel des collègues à l'heure où les CAPD ont été vidées de leur contenu ?

Place des syndiqué-es dans le syndicat

Engagements de Loupiac : faire vivre les secteurs et le Conseil Syndical, favoriser le lien entre le bureau et les secteurs, maintenir le lien avec les retraité-es.

Quel est le lien entre les syndiqué-es et le SNUipp-FSU : le secteur via les délégué-es de secteur, la permanence téléphonique et mail ? Comment renforcer ce lien et impliquer nos syndiqué-es dans la vie du syndicat ? Comment développer la vie dans les secteurs ?

DROITS

Droits des personnels

TEMPS PARTIEL, DISPONIBILITÉ

Tous-tes les enseignant-es doivent pouvoir travailler à temps partiel sur la quotité voulue pour pouvoir réaliser leurs projets personnels, familiaux, vivre sereinement leur fin de carrière, trouver un équilibre.

Malgré l'augmentation des demandes et au mépris de la souffrance des personnels, le DASEN en Gironde limite drastiquement les conditions d'accès au temps partiel sur autorisation, il a même dressé une liste de postes jugés incompatibles.

CONGÉS FORMATION, RUPTURE CONVENTIONNELLE

L'accès à une formation de qualité est un véritable enjeu d'épanouissement professionnel et personnel. Il peut permettre aux enseignant-es souhaitant changer de carrière d'éviter le burn-out et les arrêts maladies destructeurs. Pourtant, aucun budget n'est réellement prévu pour le droit au Compte Personnel de Formation (en Gironde, 2 demandes accordées en 2021) et l'accès à la rupture conventionnelle est plus que limité.

Tous ces dispositifs font pourtant partie des droits des salarié-es, il est donc urgent d'avancer sur leur accès et leur développement.

MOUVEMENT

Le mouvement interdépartemental est de plus en plus bloqué. Cela génère des situations personnelles dramatiques pour certain-es collègues, et sans perspective d'évolution.

Quant au mouvement départemental, depuis 2019 l'obtention d'un poste correspondant aux vœux devient compliquée pour les personnels en participation obligatoire ou désireux de muter : une seule phase, augmentation très importante du nombre de postes profilés, postes réservés aux PES.

Le SNUipp-FSU33 continue de dénoncer le recul de nos droits du travail et de porter ses exigences auprès du DASEN par le biais des recours et des instances départementales.

Quelles nouvelles voies d'action pour faire progresser nos droits ?

ACTION SOCIALE

L'État est tenu de mettre en place une action sociale auprès de ses personnels. Mais la faiblesse de son financement, malgré de nouvelles prestations depuis 2020, ne permet pas un usage étendu.

4 ans de ministre Blanquer : quelles actions du SNUipp-FSU pour combattre une politique éducative délétère et ses dérives de contrôle ?

JM Blanquer a développé l'essentiel de la politique éducative qu'il a menée dans son livre "fondateur", *L'école de demain*. Nombre de mesures en témoignent, des dédoublements au resserrement sur les apprentissages fondamentaux, de la promotion de l'individualisation des parcours et des apprentissages au pilotage par les évaluations de pratiques enseignantes toujours plus prescrites et sous contrôle.

Imposition des contenus et pratiques d'enseignements

Les évaluations nationales de CP et CE1 sont imposées depuis quatre ans, malgré critiques et oppositions de la profession, et d'une bonne partie de la recherche et des mouvements pédagogiques. Et le fait que, selon la DEPP, 78 % des PE n'y trouvent que la confirmation de difficultés déjà repérées n'y change rien.

Nos différentes consignes syndicales (non passation, non remontées des résultats...) ont-elles trouvé écho dans la profession ? Ont-elles été efficaces et pourquoi ?

Les évaluations CE1 montrent une exacerbation des inégalités entre élèves scolarisé·es hors REP et élèves en REP+. Or, c'est en REP+ que le contrôle des pratiques a été le plus manifeste. La conception des apprentissages développée et imposée par le ministère annihile l'effet de la concentration de moyens au cycle 2 en Éducation prioritaire (dédoublement de classe). Les pratiques qu'il entend imposer à la profession renforcent le poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire.

Quelles priorités départementales pour la réussite des élèves ? Baisse des effectifs de classe, RASED complets, remplaçant.es, scolarisation des TPS, Plus de Maitres que de Classes... comment porter nos exigences départementalement ? Comment impliquer collectivement les collègues lors des opérations de carte scolaire ?

13 guides et vademecum et une obsession du resserrement sur les « fondamentaux »

Imposer des formations sur les « fondamentaux » et des « protocoles » avec des guides de toutes les couleurs, dits « de référence », dessaisit les enseignants de leur métier qui consiste pourtant à construire les situations d'apprentissage les mieux adaptées à leur contexte de classe pour enseigner les programmes.

Comment renforcer le pouvoir d'agir des enseignant-es ?

Vers un abandon de l'éducation prioritaire?

Cette rentrée voit 3 académies expérimenter les CLA (Contrats Locaux d'Accompagnement). La politique d'éducation prioritaire est donc actuellement menacée : remise en cause d'une politique éducative nationale pour réduire les inégalités, réductions et fragmentation des moyens, prescriptions et injonctions descendantes, professionnalité des personnels malmenée...

Quelles initiatives le SNUipp-FSU, doit-il mener avec la FSU, les collègues, les parents et les él·e·s pour maintenir et amplifier une politique nationale de l'éducation prioritaire qui garantisse la réussite de tous·tes les élèves ?



METIER

Quand le sentiment d'absurdité envahit notre métier, comment reprendre la main ?

Les résultats de l'enquête menée par collectif « Nos services publics » révèlent un mal-être profond chez les agent-es des services publics : si 68% déclarent avoir rejoint le service public pour l'intérêt général, 80% déclarent être confronté-es très fréquemment au sentiment d'absurdité dans l'exercice de leur travail.

Ce sentiment est largement partagé par nos collègues, avec la multiplication des tâches et des missions chronophages : rédactions multiples de projets, de contrats d'objectifs, d'évaluation d'action...

Les principes de fonctionnements managériaux de l'entreprise privée deviennent le modèle de nos modes de recrutement. Pour obtenir un poste profilé, nos aptitudes émotionnelles et réactives, nos capacités à être inventif·ve, créatif·ve, à se redéfinir, à sortir de sa zone de confort, priment sur notre professionnalisme, nos connaissances, nos expériences et nos expertises. On est alors mis·e en concurrence avec soi-même en plus d'avec les autres. C'est la même chose avec les « rendez-vous de carrière » lors desquels on nous contraint à dire ce que nous ne savons pas bien faire, ou plus bien faire. Tout pousse à ne plus travailler avec les autres pour les autres, mais à se montrer et avoir la reconnaissance de la hiérarchie : gestion individualisée des salaires, jugement sur notre engagement au travail avec un « avis satisfaisant » donné à certains et un « avis réservé » à d'autres. Ce sont alors tous les collectifs de travail qui sont mis à mal.

Combien de nos collègues se taisent, ploient sous la charge de travail, un travail qui perd son sens ? La distorsion, entre ce qu'on nous demande et ce qui nous semble juste, au mieux nous use, au pire nous broie !

Plus que notre vie au travail, ce néo-management tente de modifier notre personnalité professionnelle. Dans l'éducation, comme dans tous les services publics, notre propre travail devient un outil de formatage des personnels et des usagers, formatage des citoyen·nes qui construit une société bien éloignée que celle que nous voulons toutes et tous à la FSU.

Rassemblement, pétitions..., le SNUipp-FSU33 a multiplié les tentatives pour organiser les résistances et épauler les collègues.

Comment mieux rendre visible dans notre profession et dans l'opinion ce qui nous affecte et ce qui arrive au Service Public ? Que peut proposer le syndicat pour sortir de notre fragmentation, notre isolement, notre faiblesse ? Comment mieux faire du commun avec les enseignant·es, les infirmières, les cheminot·es. Autrement dit, comment avec la FSU articuler nos luttes dans l'éducation, dans les services publics, et avec toutes les luttes contre toutes les formes de domination pour peser comme vecteur de bien commun de la société et de l'émancipation de tous et toutes ?

AESH

AESH : un défi syndical

Précarité, management autoritaire, formation minimale...mais aussi parfois déconsidération et mépris : le métier d'AESH, malgré sa nécessité pour les élèves et pour l'école, a été pensé par le new management public et une vision libérale de l'école.

Les motifs de lutte et de défense de ces personnels sont donc légitimes, mais se heurtent à la difficulté de mobiliser des personnes souvent isolées et qui n'osent pas forcément s'engager.

Le SNUipp-FSU a engagé un travail de réflexion autour de la pratique professionnelle des AESH, et de leur relation avec l'enseignant·e de la classe. Cela a fait l'objet d'un stage très riche en 2019. Malheureusement la crise sanitaire a sapé le travail amorcé. Cette spécificité d'interroger le métier non seulement du point de vue des droits, mais aussi de la pratique est la marque de fabrique du SNUipp-FSU.

Comment toucher ces personnels et leur faire connaître le SNUipp-FSU ? Quelle place et rôle des AESH dans les écoles voulons nous porter, et comment l'obtenir ? Voilà les questions que nous devons nous poser lors de notre congrès.

ÉCOLE INCLUSIVE

Ce que l'école inclusive fait du handicap et de la difficulté scolaire

Le milieu ordinaire scolarise 80% des enfants en situation de handicap, ce qui place la France au 7^e rang des pays les plus inclusifs d'Europe. Mais à quel prix ? L'impuissance vécue par certain·es enseignant·e·s dans leur classe n'a d'égal que l'incurie de l'institution qui masque mal son objectif premier de réduire les coûts, de rationaliser et de « marchandiser » l'École. Vider les établissements spécialisés médico-sociaux (ESMS) est l'objectif des ARS et du MEN. Remise en cause scandaleuse du travail des unités d'enseignements, déni de la souffrance des élèves placés en échec scolaire inévitable. La scolarité partagée (DITEP, DIME...) et l'accompagnement individuel à bas coût est la voie de sortie des ESMS. En contrepartie, les équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS), qui vident les personnels des ESMS, viennent distiller les bonnes pratiques aux enseignant·es des classes désorienté·es par des injonctions paradoxales.

Et pendant ce temps, l'école inclusive fait disparaître les structures et dispositifs de l'adaptation scolaire, réducteurs des inégalités. Si les SEGPA résistent encore à l'usine à gaz de l'inclusion au collège, ce n'est pas le cas des RASED. En nombre insuffisant sur le terrain (+ 6000 est le nombre des postes nécessaires chiffré par le SNUipp-FSU), les personnels vont petit à petit rejoindre le staff des pôles ressources - pompiers de service de plus en plus éloignés des écoles, tentant de calmer les enfants les plus « éruptifs ». Plus de prévention ! Quand la situation s'envenime, on sollicite le pôle ressource de la circonscription ou on externalise : médicalisation et marchandisation de la difficulté scolaire. Les plateformes de diagnostics se multiplient et orientent les familles vers le libéral pour désengorger les structures médico-sociales publiques qui croulent sous les demandes de soins.

La Gironde n'échappe pas à ce processus, elle en est même à l'avant-garde !

Comment gagner les moyens d'une école inclusive qui ne fabrique pas des « exclus » de l'intérieur ? Comment retrouver de la sérénité dans les classes et les écoles éprouvées par une inclusion au rabais ? Quelles revendications ?

LIEN AVEC LA PROFESSION

Actuellement, le SNUipp33 communique avec la profession via :

- le journal Unitaire 33 : l'effort de vulgarisation des termes et d'explicitation est réel et les articles sont accessibles à tous. Le journal continue de parler de fond mais contient également des rubriques ciblées sur certains personnels ou certaines situations comme l'avait décidé le congrès.
- Le site internet : il a été repensé mais reste en attente d'une mise à jour nationale en cours de développement.
- Le courriel : l'information a été hiérarchisée pour ne pas trop engorger les boîtes courriel et un courriel spécial syndiqué-e-s a été mis en place. Nous sommes maintenant limités dans le nombre de messages autorisés aux écoles. Nous rencontrons aussi la difficulté d'écrire aux collègues par secteur car nous ne sommes plus destinataires des documents du mouvement et nos listes ne sont plus à jour.
- Les listes de diffusion : elles permettent d'écrire de manière ciblée aux collègues.
- Forum et réseaux sociaux : la section ne s'est pas dotée d'un forum et cela ne semble pas être un outil manquant. Le Snu33 dispose désormais d'une page Facebook. Il y avait également une page Néo qui n'a pas fonctionné. La réflexion autour d'Instagram a aussi eu lieu mais il a été décidé que ce n'était pas un outil pertinent.

Quelles perspectives dans notre communication aujourd'hui ?

Quels journaux écrire et sur quel format ? - papier ? courriel ? à la demande ? Comment impliquer davantage les conseillers syndicaux dans l'écriture des articles ? Comment communiquer avec les collègues alors que nous ne pouvons plus mettre à jour leurs affectations ? Quelle présence du SNUipp-FSU sur les réseaux sociaux ?

CONGRES : MODE D'EMPLOI

L'orientation du SNUipp-FSU s'élabore à plusieurs niveaux : départemental et national. **Le congrès de novembre 2021 traitera essentiellement du niveau départemental.** Un congrès national se tiendra au mois de juin 2022 à Mulhouse et sera préparé départementalement au mois de mai. Cette réflexion sur notre vie syndicale passe par plusieurs étapes auxquelles les syndiqué-es sont associé-es.

Le bilan et les contributions

Les syndiqué-es participent au bilan lors de réunions dans les secteurs. Il s'agit alors de discuter, commenter les textes proposés dans ce journal et de produire d'autres textes de contributions collectives reprenant les réflexions du secteur. Par ailleurs chaque syndiqué-e peut aussi écrire, seul-e ou avec quelques autres, sa contribution au bilan et aux perspectives, sur le ou les thèmes qui le préoccupent. Toutes ces contributions seront publiées dans un second journal numérique préparatoire au congrès, mi-novembre. Elles doivent donc arriver au SNUipp-FSU 33 avant le 15 novembre.

L'élaboration de l'orientation départementale

Le congrès réuni les 24 et 25 novembre définira alors l'orienta-

tion départementale pour les trois années à venir.

Une participation la plus large possible

Tous-tes les syndiqué-es sont invité-es à participer au congrès et à y débattre, mais seul-es les délégué-es désigné-es lors des réunions de secteurs auront le droit de vote, ils et elles y représentent leur secteur. Le nombre de mandaté-es par secteur est fonction du nombre de syndiqué-es dans ce secteur.

La participation aux congrès fait partie des droits syndicaux et des autorisations d'absence seront accordées à tous-tes les participant-es.

Une fiche d'inscription te sera communiquée par mail ainsi qu'un modèle d'autorisation d'absence à transmettre au moins une semaine avant aux services de la DSDEN via l'IEN de ta circonscription.

Le Conseil Syndical

Le congrès élira aussi la nouvelle direction départementale (Conseil Syndical) qui aura pour mission la mise en œuvre des nouveaux mandats. Tout-e syndiqué-e peut poser sa candidature pour être élu-ee au Conseil Syndical. Tu trouveras ci-dessous l'appel à candidature

APPEL À CANDIDATURE

À renvoyer au SNUipp-FSU, 44, cours A. Briand - 33000 Bordeaux

Le Conseil Syndical départemental est composé pour moitié :

- de 22 élu.es sur liste, en congrès, en fonction du vote d'orientation (plus une dizaine de suppléant.es).

Ils et elles sont élu.es pour trois ans.

- et de 22 élu.es des secteurs qui peuvent changer tous les ans

Ils et elles sont élu.es à chaque rentrée dans le secteur.

Le congrès doit donc élire les conseillers syndicaux et conseillères syndicales porteur.es de l'orientation départementale votée en congrès.

Tout.e syndiqué.e peut poser sa candidature pour être élu.e au Conseil syndical.

NOM..... PRÉNOM.....

ÉCOLE ou ÉTABLISSEMENT.....

SECTEUR.....

Renvoie ce coupon par mail à snu33@snuipp.fr ou par courrier au 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

SE SYNDIQUER,
C'EST UTILE !

Congrès réservé aux syndiqué.es

**Pense à vérifier que
ta cotisation est bien à jour!**